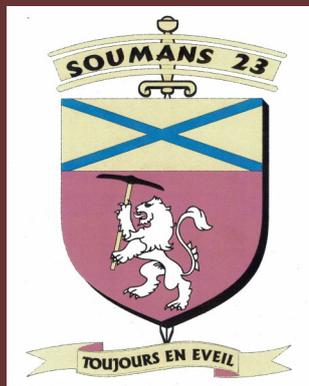


Année 2022, n° 5

Décembre



COMMUNE DE SOUMANS

Bulletin municipal

Bonne année



Dans ce numéro :

Etat-civil	3
Communication	6
Associations	11

Edito

Chères Soumanaises, chers Soumanais,

Dans quelques mois, nous serons à mi-mandat de la mission que vous nous avez confiée en mars 2020. A l'évidence, ces dernières années n'ont pas été des plus sereines : pandémie, guerre en Ukraine, dérèglement climatique, coûts des matières premières et de l'énergie...autant d'obstacles, persistants, qui compliquent la gestion des affaires communales, notamment lors de la confection des budgets.

Cependant, l'équipe municipale ne se résigne pas et nous tenons à faire honneur au plus beau des mandats qu'est celui d'élu local. Par delà notre détermination à rendre service à la population, nous sommes plus que jamais animés par l'ambition d'améliorer les infrastructures de notre commune pour le bien de ses habitants et faire de nos idées des réalités tangibles. Revenant du congrès des maires, nous faisons nôtre le slogan de ces riches journées de travaux : Pouvoir Agir. Nous avons au cœur la défense de notre commune comme pilier solide de notre édifice démocratique.

La lecture de votre bulletin municipal vous renseignera sur les travaux effectués lors de la dernière période. Certes, une partie importante des réalisations concerne l'entretien des voies communales mais qui avaient beaucoup souffert au fil des années. Si nous avons pu exécuter ces travaux, c'est grâce à la détermination sans faille de vos élus auprès des services de l'Etat qui, au travers de la dotation d'équipement des territoires ruraux, a permis d'obtenir des subventions à la hauteur des besoins. La communauté de communes, où nous tenons toute notre place, nous a permis de bénéficier d'un fonds de concours qui a abondé les subventions obtenues de la préfecture.

Les projets ne manquent pas pour la deuxième partie du mandat, toutefois certains méritent encore d'être affinés avec nos partenaires, notamment celui concernant l'étude de la création d'une maison d'assistance maternelle (MAM). Nous serons en mesure de vous informer dès les prochains mois.

Avec mes collègues, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, le meilleur pour la nouvelle année.

Jean-Claude PARNIERE

Etat-Civil

NAISSANCES

Le 19 juin de Maérys, Mia, Meghan MOROT, 1 Beaulat

Le 11 juillet de Mathylio CARRAT, 3, Lotissement de la Ville Gozet

Le 2 novembre de Noé, Marcel, Gilles RIVA, 2 Route de Montebras

Nous adressons nos meilleurs vœux au bébé et félicitations aux parents.

MARIAGE

Le 20 août de Gisèle LEPINEUX et Jean-Claude FRANCHAISSE

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

DECES

Le 20 juillet de Pierre CARTE à l'âge de 66 ans, Montebras

Le 8 août de Madeleine LARUE épouse BUSSE à l'âge de 93 ans, le Bourg

Le 8 août de Danielle DUPRESSOIR épouse GAUTRON à l'âge de 63 ans, Montebras

Le 11 septembre de Daniel MAZADE à l'âge de 70 ans, La Chassagne

Le 24 septembre de Georges GIRAUD à l'âge de 91 ans, Le Bourg

Le 24 septembre de Edouard FERREIRA DIAS à l'âge de 70 ans, Le Pendu

Edouard a été conseiller municipal de 2001 à 2014.

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.

Achats et travaux réalisés

Travaux de rechargement de voiries communales (Châtres, Le Mourier à la limite du département de l'Allier, Montebras (place), Châteux à Montebras, Bobenoire à Beaulat et Bellefaye aux Parents) réalisés par l'entreprise COLAS pour un montant de 184 874€ HT soit 221 848.80 € TTC.

Plan de financement :

Montant des travaux HT	:	184 874.00 €
Subvention DETR (40%)	:	73 949.60 €
Subvention du Département	:	16 626.82 €
Fonds de concours Creuse Confluence	:	18 898.30 €
		<hr/>
Coût restant à charge	:	75 399.28 € HT

Travaux dans le carrefour du bourg : effondrement de la route à l'emplacement de l'ancienne canalisation d'assainissement. L'entreprise COLAS a été chargée de réaliser les travaux pour un montant de 6 975 € TTC.

Réfection des enduits du bâtiment de la Mairie (façade arrière et pignon nord) par l'entreprise Luis Ferreira d'Estivareilles pour un montant de 27 592 € HT.

Plan de financement :

Montant des travaux HT	:	27 592.00 €
Subvention du Département	:	4 223.18 €
		<hr/>
Coût restant à charge	:	23 368.82 € HT

Eglise : une partie de l'enduit de l'église, côté nord, a été revue avec pose d'une gouttière par l'entreprise Priant de Boussac pour un montant de 1 883.43 € HT.

Divers travaux ont été réalisés par les employés communaux notamment la pose de pavés et de bordures, la construction d'un muret, travaux nécessaires pour l'embellissement du sentier des Hortensias ; un bitume sera mis en place.

Achat d'un tracteur de marque Renault, 90 CV, à Jean-Pierre Ruthon, pour un montant de 17 000 € nets.

Achat d'un fourneau à l'entreprise FourniResto pour un montant de 1 701.72 € HT en remplacement de l'ancien fourneau défectueux de la salle polyvalente.

Logement de l'école : pose de 2 volets roulants par l'entreprise Grosfillex de Guéret pour un montant de 1 374.41 € HT.

Informations

Eclairage public

Vu les augmentations importantes des dépenses d'électricité, la municipalité a décidé de revoir les plages horaires de l'éclairage public :

- durant la période hivernale, l'éclairage sera maintenu :
 - le matin de 7 h à 8 h
 - le soir de 17 h à 21 h.
- durant la période estivale, l'éclairage ne fonctionnera pas.

Il est fortement conseillé aux enfants empruntant les navettes scolaires de porter un gilet fluorescent.

RAPPELS

Recensement militaire : tous les jeunes (filles et garçons) doivent se présenter à la mairie, dès leur 16^{ème} anniversaire, pour se faire recenser : c'est une obligation.

Conseiller numérique : il est à la disposition des habitants, sur rendez-vous, le jeudi de 9 h à 12 h, pour vous aider à la prise en main d'un équipement numérique ; vous pouvez le contacter au 06.25.12.69.78.

Assurance santé : vous pouvez prendre contact avec Véronique Desmaison au 06.82.37.87.24 qui établira un devis d'assurance santé complémentaire dans le cadre d'une convention avec la commune afin de bénéficier d'un tarif avantageux.

A SAVOIR

2 nouvelles entreprises ont vu le jour sur Soumans :

L'Angle Truck Burger (Franck Ageorges) – Tél : 06.49.74.25.86, présent tous les 15 jours, le dimanche soir, sur le parking près de la mairie.

La Crêp'Mobile (Mickaël TAHAR) – Tél : 07.69.62.20.92, présente tous les mardis soir dès 18 h devant la Brasserie du Charron.

DIFFUSION BULLETIN MUNICIPAL

Afin de réduire les coûts de papier et d'impression lors de la réalisation du bulletin municipal, nous souhaiterions le faire parvenir par mail à un nombre plus important d'administrés ; déjà une trentaine de personnes ont franchi le pas, nous les remercions.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur adresse mail sur celle de la mairie :

mairiedesoumans@orange.fr

MAIRIE

La commune de Soumans donne des sapins morts pour bois de chauffage. S'adresser à la Mairie.

Le secrétariat de la Mairie sera fermé du vendredi 23 décembre au Lundi 2 janvier inclus.

Communication

COUP DE GUEULE D'UN ELU PARTAGE PAR SES COLLEGUES

VEHICULE A L'ARRÊT, ON ETEINT LE MOTEUR !

Je sais bien qu'on ne va pas vous voler votre véhicule à Soumans, mais ce n'est pas une raison pour laisser tourner le moteur quand il est à l'arrêt !

Quand on descend de voiture pour acheter le pain à la boulangerie, ou pour déposer les enfants à l'école, on éteint le moteur. On ne fait pas chauffer l'habitacle avant de partir le matin en laissant le moteur tourner au ralenti. On ne laisse pas le tracteur, moteur tournant, pour aller papoter chez la voisine.....

Tous les véhicules sont équipés d'un démarreur, ce n'est pas difficile d'éteindre et de rallumer le moteur.

Si vous ne voulez pas le faire pour vos enfants, faites-le pour vous car le dérèglement climatique est déjà là, nous en subissons les effets dès aujourd'hui et la réduction de la consommation de pétrole fait partie des solutions, surtout quand c'est du gaspillage.

Si vous ne voulez pas le faire pour vos enfants, faites-le pour vous car, même si l'essence n'est pas chère (ou pas encore assez chère) et que le gasoil non routier est encore détaxé, la consommation d'un moteur au ralenti n'est pas négligeable, de 1 litre/heure pour une voiture jusqu'à 10 litres/heure pour un tracteur. Faites le calcul !

Enfin, imaginez que votre voisin pourrait aussi vous casser les oreilles avec le bruit du moteur ou vous asphyxier avec les gaz d'échappement...

Bref, véhicule à l'arrêt, on éteint le moteur ! Merci.



Communication

Le projet de fusion des SIAEP de Gouzon et de Boussac

Le processus de fusion des deux syndicats a officiellement débuté par l'arrêté préfectoral du 13 Juillet dernier qui définit le périmètre de la fusion et appelle chaque commune concernée à voter. En parallèle, chacun des deux Syndicats a également délibéré et voté pour cette fusion. Cette fusion sera effective au 1^{er} Janvier 2023.

Le périmètre de la fusion intègre les deux SIAEP de Gouzon (17 communes) et de Boussac (14 communes) mais également les trois communes d'Evaux-les Bains, Chambon-sur Voueize et Budelière dont le syndicat est en voie de dissolution au 30 Décembre. Les deux communes de Pionnat et de Saint-Hilaire la Plaine, constituant le Syndicat des Deux Sources, qui se sont prononcées tardivement, pourront, en 2023 confirmer leur intention de rejoindre la nouvelle entité au 1er Janvier 2024.

Les objectifs de la fusion : développer les synergies déjà largement engagées entre les syndicats de Gouzon et de Boussac et constituer une entité pérenne dédiée exclusivement à la gestion de l'eau potable.

Pour les abonnés, leur contrat actuel est automatiquement transféré à la nouvelle entité, sans démarche particulière. Quelques changements pourront intervenir, notamment dans le calendrier des prélèvements des contrats de mensualisation pour ceux que cela concerne. Pour 2023, les tarifs 2022 sont maintenus, inchangés, pour tous les abonnés et, durant cette année, nous établirons un calendrier pluriannuel de convergence des tarifs. Comme, d'autre part, le Syndicat s'oriente vers une gestion en régie totale, que ce soit pour la gestion technique des réseaux comme pour la gestion administrative des abonnés, vos interlocuteurs pourront être amenés à changer durant cette période transitoire de 2023.



Communication

UNE CENTENAIRE A SOUMANS

Le lundi 3 Octobre, le Maire de la commune, accompagné d'Eliane MOUTAT-FAUDEMÉR, conseillère municipale, a eu le plaisir et l'honneur de fêter les « 100 automnes » d'Irène CONTANT, première centenaire de la commune.

Irène CONTANT est née le 3 octobre 1922 au village de Chauveix, commune de Toulx-Sainte-Croix. Elle s'est mariée le 11 septembre 1943 à Soumans avec André CONTANT. De cette union sont nés Colette et Claude. Depuis, Irène a vu la famille s'agrandir : elle a aujourd'hui trois petits-enfants, deux arrière-petits-enfants et deux arrière-arrière-petits-enfants qui font son bonheur et sa joie de vivre.

Ne voulant ni discours, ni grande cérémonie, Irène a simplement posé avec joie pour la photo et le Maire lui a demandé de garder sa vitalité d'esprit qui fait notre admiration et notre respect.

Nous lui souhaitons plein de bonnes choses.



Communication

A L'ECOLE

Actuellement, 38 élèves fréquentent l'école de Soumans.

Les élèves sont répartis entre la classe des Tout Petits, Petits et Moyens sous la houlette de Virginie MOURET (21 élèves) et celle des Grandes Sections/CP (17 élèves) encadrée par Angélique DABITON.

Après les vacances de Noël, trois nouvelles petites têtes feront leur apparition pour renforcer les effectifs de la Toute Petite Section.

Maîtresse Virginie est aidée par Chantal GRAVILLON, ATSEM.

A la cantine, les repas sont concoctés par Catherine CHAPY.

Comme les autres années, une fois par semaine, chaque élève emprunte un livre de la bibliothèque d'école pour le lire en famille.

Pendant ce premier trimestre, nous avons réalisé diverses sorties et activités.

Le 27 septembre, nous nous sommes rendus à l'école de Bussière Saint Georges pour assister au spectacle d'Isabelle Besse sur le thème des 5 sens : « Le palais des 5 sens ».

Le 18 novembre la classe des petits est allée au cinéma de Boussac pour voir « Quel cirque ! ».

Le 25 novembre, c'était au tour des plus grands d'aller voir « Kéridy, la maison des contes ».

Notre école étant inscrite au dispositif « Ecole et Cinéma », 2 autres films seront visionnés pendant les prochains trimestres.

Nos classes ont également fêté la semaine du goût entre le 10 et le 14 octobre. A l'issue de cette semaine, les 2 classes se sont réunies autour d'un goûter préparé par leur soin. Après avoir travaillé sur les couleurs des fruits, la classe des petits avait préparé une salade de fruits tandis que les GS/CP avaient réalisé des gâteaux creusois.

Pour se dégourdir les jambes, les élèves de GS/CP se sont retrouvés avec les classes de Bord Saint Georges, Saint Silvain Bas le Roc et Nouzerines au gymnase de Boussac, le 18 novembre, après-midi, pour faire des jeux avec ballon.

Le 9 décembre, nous avons célébré la journée de la laïcité. Cette journée est l'occasion de reparler, auprès des plus grands notamment, des valeurs de la République : la devise de la France, les symboles, l'hymne national.

Noël approchant à grands pas, nous préparons également la venue du Père Noël à l'école. Bricolages, décorations, arts plastiques, décoration du sapin : la magie de Noël est à son comble !

J'en profite d'ailleurs pour souhaiter à tous de belles fêtes de fin d'année, profitez bien de vos proches !

Angélique DABITON, directrice de l'école de Soumans

MAISON PARTAGÉE POUR SENIORS SOUMANS



Ouverture de la Maison partagée Humanoa par CetteFamille à Soumans :

La Maison partagée pour seniors de Soumans est un projet initié par Humanoa, porté par Stéphane Béguin, auquel s'est associé CetteFamille.

CetteFamille est une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire, engagée au niveau national et local dans le développement de **solutions d'hébergements alternatifs** adaptés aux personnes âgées. Elle propose notamment des Maisons partagées où vivent en **colocation des seniors** qui souhaitent conserver le plus longtemps possible leur autonomie et vivre comme chez eux dans une ambiance familiale et chaleureuse. Ce fonctionnement permet de mutualiser les frais.

Les colocataires sont accompagnés dans leur vie quotidienne par une **équipe d'assistants de vie 24h/24, 7j/7**.

La Maison CetteFamille de Soumans est conçue pour des personnes âgées désorientées, ou atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées, qui ne peuvent plus vivre seules. L'équipe d'assistants de vie est doublée en journée pour permettre un accompagnement adapté.

La Maison dispose de 10 chambres meublées, qui peuvent être personnalisées selon les souhaits des colocataires, avec salle de bain individuelle. Les espaces communs (cuisine, salle à manger, salle de petit-déjeuner et salon) sont chaleureux et confortables. **La Maison est bordée d'un grand jardin aménagé de 2500 m², avec un potager.**

Située au cœur de Soumans, proche des commerces de proximité.

15 lotissement de l'Arborétum, 23600 Soumans

Téléphone : 05 54 54 87 82

Site internet : www.cettefamille.com

Email : contact@cettefamille.com





Association « LES AMIS DE LA CHASSAGNE »

Bonjour à tous.

La fin de l'année 2022 approche, notre association « Les Amis de La Chassagne » est toujours bien existante et ne cesse de multiplier ses activités. Oasis, notre vache mascotte, continue sa popularité et fait la fierté de notre village. Un superbe article est paru dans la revue « 30 millions d'Amis » au mois de Novembre (voir photographie jointe).

Nous continuons la fabrication de différents fromages que nous dégustons entre nous. A chacun sa recette !
Que de bons moments de partage et convivialité.

Nous attendons aussi courant mai 2023 un heureux événement : un petit veau.

Cet été, nous avons organisé un vide grenier avec buvette, vente de pain à l'ancienne, petite restauration et qui s'est achevé par un petit concerto de violon.

La manifestation a eu son petit succès ce qui motive Les Amis de La Chassagne.

Le 19 Décembre, organisation d'un marché de Noël gourmand et artisanal, maison du Père Noël et sa venue, une retraite aux flambeaux, une crèche vivante avec un âne et Oasis jouant le rôle du bœuf, des promenades en sulky tiré par un poney pour les enfants, dégustation d'huîtres sous chapiteau. A cette occasion notre village sera paré d'illumination temporaires et d'une nouvelle décoration festive de Noël fabriquée par nos soins.

Nous ne sommes pas à court d'idées pour l'année prochaine.

Nous programmons de nouvelles activités pour vous surprendre de nouveau. On vous tiendra informer.

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page facebook – Les Amis de la Chassagne.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous. A bientôt.



Associations

CLUB DU 3^{EME} AGE

Voilà, déjà 6 mois que paraissait le bulletin municipal, comme le temps passe vite, il faut de nouveau écrire ce qui se passe au Club des Aînés, de nombreuses manifestations ont eu lieu :

- Mercredi 1^{er} Juin : journée de la Forme, quelques participants ont affronté les chemins de Soumans avec un petit et un grand circuit.
- Dimanche 3 Juillet : Repas Campagnard concocté par le Club.
- Mercredi 14 Septembre : voyage d'une journée à Monpazier, village de Dordogne, classé aux monuments historiques, avec en arrivant le matin, promenade en calèche, déjeuner à midi dans une ferme avec des spécialités et l'après-midi découverte du village et dégustation de produits régionaux, 49 personnes ont pris le départ.
- Dimanche 18 Septembre : Loto avec de nombreux participants car il y avait de supers et superbes lots.
- Dimanche 16 Octobre : Concours de belote, 30 équipes avec très peu de personnes du Club.
- Samedi 5 Novembre, un nouveau Vide-dressing, beaucoup d'habits, mais très peu de clients, le prochain se fera deux jours de suite en début d'année (25 -26 mars).

Il y a des séances de gym tous les mercredis matin de 9h30 à 10h15, si le cœur vous en dit vous pouvez nous rejoindre, gymnastique adaptée aux membres du CLUB.

Il y a les anniversaires et les réunions mensuelles, nous comptons beaucoup sur votre présence.

Quand le bulletin municipal paraîtra nous aurons dégusté le goûter de Noël.

Quelques manifestations début 2023

- dimanche 15 janvier : concours de belote
- dimanche 29 janvier : Assemblée générale suivie du repas
- dimanche 12 février : Choucroute.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année, retrouvons-nous nombreux à toutes nos manifestations.

Amitié du bureau.



ASSOCIATION SPORTIVE SOUMANAISE

Suite à la démission du président, Jonathan COTINAT, une assemblée générale extraordinaire a eu lieu, au cours de laquelle ont assisté quelques personnes désireuses de vouloir maintenir un club de foot à Soumans.

Un nouveau bureau a été formé :

Président d'honneur	: Jean-Claude PARNIERE
Président	: Gilali HAMIDA
Vice-président	: Valentin JOUBLIN
Secrétaire	: Jean-Claude BAILLY
Secrétaire adjoint	: Noël PEARRON
Trésorier	: Marie-Noëlle AUXIETRE
Trésorier adjoint	: Michel STEILER

Le bureau souhaite organiser un repas au cours de mois de février-mars et un loto est fixé le lundi 8 Mai 2023.

Nous leur souhaitons bon courage et bonne réussite.

Associations

LES KIENS

Bonjour à toutes et à tous,

Une année se termine, une autre va commencer. Vous direz « ce n'est pas nouveau, c'est tous les ans la même chose depuis des siècles ».

Eh bien au Club d'Education Canine et Sportif (CECS) Les Kiens, ce n'est pas le cas.

En effet, pour ce deuxième semestre 2022, nous avons accueilli huit nouveaux adhérents : un spitz-loup, un spitz nain, un berger australien, un berger allemand, un lévrier irlandais (une race de chien la plus grande au monde), un boxer et deux bergers hollandais. Trois d'entre eux (les deux hollandais et le boxer) sont destinés à la compétition de mordant sportif, et donc représenter la commune de Soumans dans d'autres départements et d'autres régions.



Pour la première fois, le CECS Les Kiens organisait une après-midi Halloween fin Octobre, ouverte à tous (adhérents ou non au club), dans la commune de Soumans.

Le 03 Décembre, 12 adhérents participaient au Téléthon 2022 à Boussac (face au cabinet médical).

Plusieurs adhérentes ont cuisiné des pâtés aux pommes de terre (7) offerts à l'organisation (contribution du CECS). C'était la première sortie du club à l'extérieur depuis sa création en 2018. Ce ne sera pas la dernière ; une autre est envisagée en Mai prochain.

Pour 2023, plusieurs évènements sont donc prévus :

L'Epiphanie

La Chandeleur

L'Assemblée Générale, le Samedi 25 Février

Le Concours annuel d'Obéissance, les Samedi 18 et Dimanche 19 Mars

Une chasse aux œufs à Soumans, ouverte à tous, le Samedi 08 Avril

Une sortie extérieure à Ajain, en Mai (à confirmer)

Le Championnat Régional, Sélection Coupe des Clubs et Nationale de Travail BoxDobRott (à confirmer), les Samedi 21 et Dimanche 22 Octobre.

L'année 2023 sera donc encore bien chargée, et les bénévoles du CECS ont du pain sur la planche.

J'en profite pour remercier une nouvelle fois encore, Monsieur le Maire, et l'ensemble de l'équipe municipale ainsi que la secrétaire et les employés municipaux pour leur aide envers le club.

Si vous voulez éduquer votre chien, tout en passant un bon moment, n'hésitez pas à nous contacter ou à nous rejoindre. Si vous faites le premier pas, nous vous aiderons à faire les suivants.

Les adhérents du CECS Les Kiens se joignent à moi, pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter tous nos vœux pour 2023



Associations

SOUMAGYM

Le 19 septembre 2022 a débuté la nouvelle saison de notre association avec optimisme.

La salle est bien remplie ce qui est encourageant avec l'arrivée de nouvelles adhérentes venant de Soumans, Boussac, Bord St Georges et autres communes voisines.

Nous sommes 18 licenciées et cela faisait quelques années que cela n'était pas arrivé.

Les cours se déroulent tous les lundis soir de 19H15 à 20h15 à la salle des fêtes de Soumans et ils sont toujours animés par notre fidèle et dynamique coach de Sports pour Tous Thierry VILLARD.

La licence (assurance comprise) est désormais fixée à 90 €.

Vous pouvez bien sûr participer à une séance découverte et vous serez les bienvenus.

Contact : Présidente : Christine Bijottat : 06 30 95 24 98

Trésorière : Véronique Pitois : 06 60 63 79 35

Quelques clichés de nos sportives assidues en plein effort d'activités de cardio, haltères, renforcement musculaire etc... le tout bien sûr dans une ambiance sympathique et de bonne humeur.



Associations

ASSOCIATION LES 3 Z'ECOLES SBL



De gauche à droite et de haut en bas :

Jérémie Rouchon, président ;

Marie d'Aubigny, secrétaire ;

Vanessa Montagnac, vice-présidente

Lorraine Chapy Rouyat, trésorière

Cette année il y a eu du changement au sein de l'association ! De nouveaux membres ont pris leurs fonctions au sein du bureau désormais dirigé par **Jérémie ROUCHON** nouveau président ! Jérémie succède à Caroline AUBIGNAT qui a choisi de passer le flambeau après de belles années de service à la tête de l'association pour lesquelles nous la remercions pour tout ce qu'elle a accompli ainsi que son équipe pour les enfants de notre RPI.

La nouvelle équipe (dont vous pouvez découvrir les adorables minois ci-dessus...) a pris ses marques avec l'objectif toujours de soutenir les divers projets pédagogiques de nos trois écoles et de gâter les enfants lors des grands événements de l'année tels que Noël où nous avons offert à chaque enfant un calendrier de l'Avent ou encore à Pâques où, gourmandises toujours, nos petits et grands élèves seront invités à participer à une chasse aux œufs...

L'association soutien également financièrement toutes sorties scolaires dès qu'elle le peut.

Bien sûr pour que tout cela soit réalisable, l'association mènera à bien divers projets tout au long de l'année pour récolter des fonds et ainsi œuvrer pour nos enfants. Cette année nous avons donc réalisé une vente de madeleines BIJOU, en octobre et une prochaine aura lieu au printemps. Nous allons également réitérer une vente de saucissons/charcuterie ; le **4 mars prochain**, aura lieu notre traditionnelle soirée *spaghetti bolognaise* où vous êtes tous conviés pour venir vous régaler ! Cette soirée aura lieu à la salle des fêtes de Soumans. Parlez en largement autour de vous !

Nous remercions vivement tous les bénévoles qui sont venus nous prêter main forte dans l'organisation et la réalisation de nos divers projets car sans ces petites mains invisibles, tout ceci ne serait guère possible ! L'association est d'ailleurs toujours ouverte aux nouvelles recrues qui souhaitent s'investir pour nos enfants car chaque année, nos petits élèves devenus grands, quittent notre RPI pour le collège et bien souvent leurs parents avec eux... Les nouveaux parents sont donc les bienvenus au sein de l'association car c'est tous ensemble que nous ferons grandir davantage l'association et ses beaux projets ! N'hésitez donc pas à nous rejoindre, vous trouverez toutes nos coordonnées ci-dessous. Nous comptons sur vous pour la pérennité de l'association.

Associativement vôtre !

PS : La kermesse de notre RPI aura lieu comme chaque année en fin d'année scolaire, on vous donnera tous les détails dans le prochain bulletin !

Associations

ACCA SOUMANS

Pour cette saison 2022/2023 notre ACCA compte 101 chasseurs/chasseresses, 82 sociétaires et 19 actionnaires, nous leurs souhaitons une très belle saison cynégétique ...



Parlons sécurité...

Nous œuvrons depuis des années et au quotidien pour que la pratique de la chasse soit la plus sécuritaire possible pour les chasseurs mais également pour les autres usagers de la nature. En plus des consignes de sécurités obligatoires à respecter, une formation décennale obligatoire va être suivie par tous les chasseurs.

Tous les ans sur notre ACCA, nous installons des nouveaux miradors pour sécuriser d'avantage les tirs afin d'éviter les ricochets. Nous remercions le maire et les conseillers pour la subvention qu'ils nous accordent pour les financer. Nous remercions aussi les propriétaires qui nous permettent de les installer sur leurs terrains.

Avant chaque départ en battue des consignes de sécurités sont énoncées comme par exemple le port obligatoire du gilet fluorescent qui permet d'être bien vu, l'interdiction de tirer en direction des habitations et de la voie publique etc... Nous apposons également des panneaux temporaires " CHASSE EN COURS" pour renforcer la sécurité de tous afin d'avertir que le gibier et les chiens peuvent traverser les routes, les chemins et qu'il convient donc d'être plus prudent que d'habitude pour éviter toute collision.

Nous mettons tout en œuvre pour éviter tout accident ! En balade afin que vous soyez mieux vu, enfiler un vêtement voyant ou fluorescent ...

Ensemble soyons vigilants !!!

Nous profitons de ce bulletin pour remercier les commerçants qui nous ont offert des lots pour notre tombola lors de notre repas fin juillet.

L'ACCA de Soumans vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2023.



La présidente.

Associations

COUNTRY DREAMS

Nous dansons depuis 10 ans déjà, la période Covid ne nous a pas aidé...mais nous sommes toujours là, quelques mordues se réunissent chaque semaine afin de faire travailler la tête et les jambes.

Plus de professeur, alors nous nous débrouillons ...Nous espérons toujours pouvoir faire quelques spectacles dans les Ephad voisins afin de donner un peu de joie à nos anciens.

Notre animation à l'Ephad de Boussac a été très bien accueillie.

Si vous vous sentez motivé, n'hésitez pas à nous contacter pour danser avec nous.

Joëlle 06 60 05 82 91 ou Karine 06 20 74 61 60

LES CHOVELUS

La troupe des Chôvelus de Soumans remonte sur scène en 2023 avec un tout nouveau spectacle intitulé "Une fleur dans la tête."

L'action de ce 4ème opus se déroule cette fois-ci dans un bar. Le serveur et son unique client discutent sur des sujets aussi divers que l'évolution de la société, le temps qui passe, l'avenir de la jeunesse et bien évidemment l'amour !

Cette rencontre apparemment banale n'est-elle réellement que le fruit du hasard ?

Humour décalé, jeux de mots, référence à l'actualité, communication avec le public sont les principaux ingrédients de ce spectacle original au dénouement inattendu.

Cette comédie est écrite, mise en scène et interprétée par Matthieu et Guillaume Feys de Soumans.

Vous pourrez notamment retrouver Les Chôvelus à Yzeure, Vallon en Sully, au festival de théâtre de Biozat, au théâtre de Nérès les bains et évidemment à Soumans le samedi 13 mai 2023.

À BIENTÔT !!!

Contact : - 06 12 39 43 39

feys.guillaume@orange.fr





LE CARRE D'AS SOUMANAIS

Depuis le mois d'octobre 2022, une nouvelle association a vu le jour sur la commune de SOUMANS, il s'agit du Carré d'As Soumanais. Cette association a pour but le regroupement intergénérationnel au travers des jeux de cartes (tarot, belote, rami, bataille, etc ...).

Les réunions s'effectuent le mardi et vendredi en après-midi et soirée, à compter du 15 novembre 2022. Elles se tiennent à la salle polyvalente ou la salle des associations, selon la disponibilité.

L'adhésion, ouverte à tous, est de **20 €** à l'année ou **30 €** pour les couples.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les personnes suivantes : **GANIVET Bertrand, MEILLEROUX Jacques, NURY Annie.**

Vous aimez jouer aux cartes ? N'hésitez pas, rejoignez-nous !

Le Président

GANIVET Bertrand



Le châtaignier, cet arbre-paysan, ou le compagnon de l'habitant du pays



Le châtaignier est un bel arbre, généreux, proche de l'homme depuis des siècles. Des fossiles de son ancêtre (*Dryophyllum*) vieux de 8,5 millions d'années ont été trouvés en Ardèche. Plus tard, du pollen de châtaignier de 5000 ans témoigne de sa présence en Europe. Comme nombre d'arbres de nos contrées, il est descendu s'abriter vers le Sud lors des glaciations et est remonté vers le Nord en même temps que la température.

Dans les régions castanéicoles : Corse, Cévennes, Limousin, Vivarais, Périgord, Bretagne... là où le sol est siliceux et suffisamment drainant, le châtaignier occupait autrefois une telle place qu'on pourrait parler de civilisation de la châtaigne ⁽¹⁾ comme on parle de civilisation du riz en Orient.

Parmi les multiples services prodigués à l'homme, le plus précieux était sans conteste la nourriture. On sait que déjà chez les Gaulois ses fruits étaient précieux, bouillis ? grillés ? séchés ? Friands de sangliers, ces Gaulois... et de châtaignes aussi ! (le mot « bogue » vient du celte).

Cet arbre-paysan a permis à des générations d'humains de manger à leur faim. C'est un aliment équilibré avec une haute teneur en minéraux et en oligo-éléments. Toute la famille était mobilisée lors de la saison de ramassage. On s'arrangeait pour conserver la châtaigne toute l'année, laissée dans la bogue ou séchée. Broyée en farine, on en faisait des galettes, de la purée, du pain de farine pure ou en mélange. C'est pourquoi le châtaignier était appelé l'« arbre à pain ». Vendue ou échangée, cette farine était une bonne source de revenu. Elle atteignait la ville, en bateau le plus souvent. Les restes sous l'arbre et les rebuts de la transformation servaient à engraisser les cochons qui étaient alors connus dans ces régions pour être dodus à souhait.



Sauvage, le châtaignier est un forestier. Mais l'homme l'a domestiqué depuis longtemps en le greffant. Il a ainsi obtenu de plus gros fruits. Le terme « châtaigne » était employé par l'habitant du terroir, l'arbre étant greffé ou non. Il est convenu aujourd'hui que la châtaigne est sauvage et possède une membrane qui la sépare en deux, alors que le « marron » provient d'un arbre greffé et se présente d'un seul bloc.

On cultivait 500 000 t ⁽²⁾ de fruits en France au 19ème siècle (c'est le volume de la production mondiale en 2002). Puis, ce fut le déclin : la maladie de l'encre vers 1860 en même temps que l'encouragement de l'administration pour la culture des céréales. Selon elle, la châtaigne ne stimulait pas assez l'esprit d'entreprise, rendait le paysan autonome mais ne rapportait rien à l'Etat. Il fallait s'ouvrir à l'agriculture moderne. Puis l'exode rural d'entre les deux guerres, l'apparition du chancre de l'écorce, enfin, ont fini de décimer les châtaigneraies. Sauf dans quelques rares régions, Cévennes, Corse... la culture de la châtaigne fait partie du passé, « de la vie d'antan ». Aujourd'hui, c'est le Japon qui devient le premier producteur mondial, à partir d'une espèce locale, avec plus de 30 000 ha d'arbres replantés depuis 1965.

Le châtaignier n'est pas que nourricier, dans son état forestier, il fournit de belles pièces pour maints usages, dont certains sont encore d'actualité : perches de taillis, bardeaux, merrains pour les douelles de tonneaux, piquets, manches d'outils... Ses feuilles entourent encore certains fromages, comme le chibichou local d'autrefois. Les jeunes tiges forment les armatures des paniers qu'on tisse ensuite avec de l'osier, les billes de bois servent à la fabrication de meubles (de moins en moins) et de pièces de charpente. Des vieux arbres on retire les tanins.

Quand tout est vermoulu et tombe en poussière dans ce gros tronc d'arbre, une jeune pousse apparaît au pied, droite et vigoureuse : c'est le jeune rejeton perpétuant le châtaignier sans fin... (M.-M.Gorse, Au bas pays de Limousin, 1896).

(1) Expression empruntée à Ariane Bruneton Governatori dans *châtaignes et marrons* - ed. Messidor

(2) De la taille à la conduite des arbres fruitiers J.M Lespinasse, E. Leterme - ed. Du Rouergue

À PARTIR DU 1ER SEPTEMBRE 2022

TRIONS TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS

Vous pouvez déposer tous vos emballages et papiers sans exception dans les bacs de tri.

① **C'EST UN EMBALLAGE OU UN PAPIER?**
DANS LE BAC DE TRI

② **INUTILE DE LAVER L'EMBALLAGE**
IL SUFFIT DE BIEN LE VIDER

③ **DÉPOSEZ VOS EMBALLAGES SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES DANS LE BAC ET SANS SAC**

À TRIER

TOUS LES PAPIERS



Journaux et magazines



Prospectus et catalogues



Courriers, enveloppes et autres papiers



À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON



Emballages en plastique



Emballages en papier et carton



Emballages en métal



À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles en verre



Pots, bocaux et flacons en verre



À JETER



Ordures ménagères



Objets en plastique



Vaisselle cassée



Tissus sanitaires



AUTRES DÉCHETS À RAPPORTER DANS UN POINT DE COLLECTE ADAPTÉ

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune



Contacts : 05 55 65 52 24 / plus d'info sur creuseconfluence.com





A quoi sert une ressourcerie ?



A recueillir toutes les choses qui encombrant nos maisons et qui peuvent encore servir

à d'autres.

A trier, nettoyer, valoriser toutes ces choses pour les vendre à prix modestes dans une boutique où tout le monde aime venir flâner.

A développer et soutenir l'emploi autour de cette activité pour les gens qui vivent sur son territoire.

A rassembler les habitants autour d'animations, d'ateliers d'échange de savoir-faire, de bénévolat...

La boutique est ouverte:

Mercredi	De 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
Jeudi	
Vendredi	
Samedi	

Comment donner à la ressourcerie ?

En apportant directement à la Dynamo quand la boutique est ouverte. (Si votre apport est très volumineux ou très lourd, prévenez-nous avant de venir!)

En faisant un dépôt dans un container spécial des déchèteries de Parsac, Budelière et Saint Silvain Bas le Roc.

La Dynamo peut se déplacer chez vous pour les dons volumineux ou pour débarrasser une maison.

Que puis-je donner ?

Meubles, textiles, livres, vaisselle, jouets, matériaux... tous types d'objets qui peuvent resservir et même les appareils électriques en panne ou pas.

Contactez-nous pour vos demandes de collecte à domicile, vos questions sur les apports, mais aussi pour recevoir le programme des animations ou devenir bénévole !

Nos coordonnées :

Ressourcerie La Dynamo 1 ZA des Granges 23170 CHAMBON-SUR-VOUEIZE

Tél. 05.55.65.00.47 / 06.73.73.14.72

E-mail: ressourcerie.ladynamo@gmail.com / Site internet : <https://www.ressourcerieladynamo.com/>

Avoir une ressourcerie sur son territoire, c'est une chance de pouvoir participer localement au soutien de l'économie sociale et solidaire.

Information

Agardom, déjà 60 ans à vos côtés !

Agardom vous accompagne à chaque moment de votre vie. Notre objectif : vous permettre de rester au domicile dans des conditions optimales, grâce à une offre de services de qualité.

Notre équipe vous accueille, vous écoute et vous informe sur les dispositifs d'aide à domicile. Nous pouvons vous aider à constituer votre dossier de première demande et à le transmettre ensuite à votre organisme financeur.

Vous souhaitez rester à domicile, nous pouvons vous aider à réaliser ce projet.

Agardom, c'est aujourd'hui plus de 200 salariés, qualifiés avec une expérience et des compétences confirmées dans le service d'aide à la personne. Nos salariés suivent des formations régulièrement pour vous proposer des interventions de qualité.



Nos horaires d'intervention à domicile sont : du lundi au dimanche de 8h à 20h.

Nous pouvons vous accompagner dans toutes vos démarches pour :

- L'entretien du logement : ménage courant, entretien du linge, ...
- Les courses et l'aide à la préparation des repas.
- L'aide à la personne dépendante : aide à la toilette, aide à l'habillage,
- Le soutien moral, social et administratif, lecture, jeux de société, assistance aux démarches administratives courantes, ...



Agardom, 60 années d'expériences, un agrément qualité, une certification Handéo .

Besoin d'explications, de conseils ?

Nous étudions, avec vous, vos besoins et les financements possibles, n'hésitez pas à nous contacter au 05 55 83 35 00 pour plus de renseignements.

Des permanences ont lieu régulièrement, Felletin, Auzances, Boussac, Ahun, Lavaveix, Chénérailles, Gouzou, Crocq, Mérinchal, Gentioux, ... Une occasion de rencontrer votre responsable de secteur



Aide à Domicile, « Et si c'était fait pour vous ? »

Nous peinons aujourd'hui à recruter, de nombreux avantages ont été mis en place, mutuelle de groupe, prêt de véhicule en cas de panne, véhicule en location à tarif préférentiel, augmentation des salaires avec la mise en place de l'avenant 43, remboursement des kilomètres et temps de trajet, chèque Cadhoc, ...

Dans le cadre de nos interventions, nous sommes régulièrement à la recherche de candidature, n'hésitez pas à déposer votre CV ou à nous contacter pour un éventuel entretien.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- Janvier
- Dimanche 8 : LOTO de la Diane des Nemrod
 - Dimanche 15: Concours de belote du Club du 3^{ème} Age
 - Dimanche 29 : Assemblée générale du Club du 3^{ème} Age
- Février
- Samedi 4 : Fête du bois organisée par les 3 Z'Ecoles
 - Dimanche 12 : CHOUCROUTE du Club du 3^{ème} Age
- Mars
- Samedi 4 : Soirée spaghetti bolognaise des 3 Z'Ecoles
 - Samedi 18 et Dimanche 19 : Concours d'Obéissance association Les Kiens
 - Dimanche 19 : LOTO du Club du 3^{ème} Age
 - Dimanche 26 : Vide dressing
- Mai
- Samedi 6 : Cœur de lecteurs
 - Lundi 8 : LOTO de l'AS Soumans
 - Samedi 13 : Spectacle Les Chôvelus au profit des écoles